

**PV ET COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MERCREDI 10 JUIN 2020**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Date de la convocation** | **Date d’affichage** | **Membres afférents au conseil** | **Membres présents** | **Procurations** |
| 02/06/2020 | 02/06/2020 | 14 | 13 | 1 |

L’an deux mille vingt, le 10 juin, à 19 heures, le conseil municipal dûment convoqué par le maire dans la salle Pierre Bertrand, respectant ainsi les modalités prévues par l’ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020.

Présents : M. Joël BOUFFIES – Mme Carole ARAQUE – Mme Ghislaine BOUSTIE -M. Philippe CAPOCCI -M. Claude CELLIER -M. Jonathan FAUQUE-Mme Bérengère FAVIER- Mme Roselyne GIRAUDEL- Mme Agnès HARZIG- M. Jean-Laurent MACABET- Mme Anna MARTINEZ – M. Etienne RENET-M. Thierry TARDIEU.

Absents excusés ayant donnés procuration :

Mme Laurence DE MOUSTIER ayant donné pouvoir à M. Joël BOUFFIES

M. Etienne RENET est désigné secrétaire de séance

M. le Maire ouvre la séance en annonçant de la démission de M Olivier Sac Delhomme, conseiller municipal. L’information a été faite à MM le Préfet et le Sous-Préfet de Carpentras. Le CM est donc constitué de 14 élus.

**Ordre du jour :**

**1)Approbation du PV du CM en date du 26 mai 2020**

*Votes à l’unanimité*

**2) Délibérations relatives à l’instauration des commissions obligatoires, des commissions municipales et à la création d’un comité consultatif d’intérêt communal**

M. Le Maire explique à l’assemblée qu’il va falloir délibérer pour désigner les élus qui siégeront dans les diverses commissions et syndicats extérieurs.

Il est décidé à l’unanimité de procéder aux votes à main levée et non à bulletin secret.

**1-les commissions municipales : délibération n°19-2020**

Sont proposées et validées la constitution des commissions municipales suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intitulés des commissions | Vice-Président | Membres |
| Finances | **Etienne Renet** | **Rosy Giraudel** **Thierry Tardieu** |
| Communication et démocratie participative-Comité de rédaction | **Laurence de Moustier** | **Bérengère Favier** **Agnes Brunet** |
| Vie économique et Viticulture | **Jonathan Fauque** | **Laurence de Moustier** **Claude Cellier** **Philippe Capocci** |
| Affaires scolaires | **Rosy Giraudel** | **Bérengère Favier** **Agnès Brunet** |
| Urbanisme | **Carole Araqué** | **Agnès Brunet** **Anna Martinez** **Thierry Tardieu** |
| Sécurité et Défense | **Philippe Capocci** | **Etienne Renet** **Anna Martinez** **Ghislaine Boustie** |
| Affaires sociales | **Anna Martinez** | **Agnès Brunet** **Bérengère Favier** **Ghislaine Boustie** |
| Voirie et Sources | **Jean-Laurent Macabet** | **Claude Cellier** **Jonathan Fauque** **Thierry Tardieu** **Philippe Capocci** |
| Festivités, Jeunesse et Sport | **Philippe Capocci** | **Gislaine Boustie** **Jonathan Fauque** **Anna Martinez** |
| Organisation des cérémonies commémoratives | **Claude Cellier** | **Etienne Renet** |

M. Le Maire rappelle la commémoration de l’appel du Général de Gaulle le 18 juin prochain et souligne l’importance des élus dans la vie locale d’aujourd’hui. A ce titre, il précise que la commune et le maire sont couverts de facto par une assurance de responsabilité civile et qu’il convient d’étendre cette protection juridique aux adjoints délégués.

Il incite également les vice-présidents à réunir rapidement leurs commissions pour commencer à travailler et M. Thierry Tardieu propose que l’agenda des réunions des commissions soit communiqué à l’ensemble du CM et pas seulement aux membres de la commission concernée.

*Votes à l’unanimité*

**2-Les Commissions obligatoires**

* **La CCID : Commission Communale des Impôts Directs : Délibération n° 20-2020**

Le Conseil municipal propose une liste des candidats à la Direction Générale des Impôts de Vaucluse, soit 24 personnes vu la strate démographique de la commune.

Cette commission joue un rôle primordial dans l’optimisation des bases fiscales des collectivités locales. La valeur locative, élément clé du calcul de la base fiscale des impôts locaux, est déterminée par la CCID par l’intermédiaire des locaux de référence. Les missions de cette instance de concertation sont essentielles pour déterminer les bases fiscales de la collectivité et donc sa ressource fiscale.

*Votes à l’unanimité*

* **Election d’une commission d’appels d’offres à caractère permanent : Délibération n°21-2020**

M. Le Maire délègue ses fonctions de président à M. Etienne RENET, Premier adjoint. Vu la strate démographique de la commune, il convient de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal.

Aussi, après un vote à l’unanimité, sont ainsi déclarés élus :

Titulaires : Suppléants :

M. Jonathan FAUQUE M. Thierry TARDIEU

Mme Carole ARAQUE M. Rosy GIRAUDEL

M Jean Laurent MACABET M. Philippe CAPOCCI

*Votes à l’unanimité*

M. le Maire ajoute que les désignations des membres de la commission de contrôle électoral et de la commission intercommunale pour l’accessibilité se feront ultérieurement ; dès réception des consignes de la Préfecture pour la première et suite aux élections des nouveaux conseillers communautaires pour la seconde.

Enfin, un Comité Consultatif d’Intérêt Communal, réunissant des élus et des administrés, va être constitué, ce qui fera l’objet d’une délibération lors d’un prochain conseil municipal. Il est important de pouvoir associer les citoyens aux grands projets de la municipalité.

**3) Délibération confiant les délégations du CM au Maire : Délibération n°22-2020**

Pour favoriser une bonne administration communale et une rapidité décisionnelle, le Conseil municipal peut, en votant à main levée, pour la durée du présent mandat, confier au maire un certain nombre de délégations. M. le Maire précise qu’il travaille de façon collégiale et que les décisions importantes seront toujours prises après consultations des adjoints et du CM.

Après délibération, le conseil municipal octroie 26 délégations à M Le Maire.

*Votes à l’unanimité*

**4)Les délibération désignant les délégués représentants la commune dans les organismes extérieurs : délibérations n°23-2020, n°24-2020, n°25-2020, n°26-2020 et n°27-2020**

Suite au renouvellement du CM, après avoir délibérer, les représentant délégués dans les divers syndicats sont les suivants :

* **Syndicat Mixte d’eau potable Rhône Aygues Ouvèze -Le RAO**

M. Claude CELLIER et M. Jonathan FAUQUE sont désignés délégués titulaires,

Mme Carole ARAQUE et M. Thierry TARDIEU sont désignés délégués suppléants.

* **Syndicat d’électrification vauclusien**

M. Jonathan FAUQUE est désigné délégué titulaire,

M. Thierry TARDIEU est désigné délégué suppléant.

* **Association des communes forestières.**

M. Claude CELLIER est désigné délégué titulaire,

Mme Agnès BRUNET est désignée déléguée suppléante.

* **Syndicat Mixte d’Aménagement et d’Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux**

M. Claude CELLIER est désigné délégué titulaire,

Mme Ghislaine BOUSTIE est désignée déléguée suppléante.

* **Syndicat Mixte Forestier de Vaucluse.**

M. Claude CELLIER est désigné délégué titulaire,

Mme Agnès BRUNET est désignée déléguée suppléante.

*Votes à l’unanimité*

**5) Délibération concernant l’attribution des indemnités de fonctions du maire et des adjoints : Délibération n°28-2020**

Suite à l’élection du maire et des 4 adjoints et considérant l’attribution des délégations de fonctions et de signature suivantes :

• M. Etienne RENET : Premier adjoint, délégué aux affaires générales de la commune et aux finances,

• Mme Rosy GIRAUDEL : 2ème adjointe, déléguée aux affaires scolaires,

• Mme Carole ARAQUE :3ème adjointe, déléguée à l’Urbanisme,

• M. Jonathan FAUQUE :4ème adjoint, délégué aux services techniques et Voirie Réseaux Divers.

Il convient d’attribuer les indemnités de fonctions à ces élus en tenant compte de l’enveloppe budgétaire dédiée. Ainsi, vu la strate démographique de la commune, il est entendu que la répartition des taux se fera de la manière suivante à compter du 1er juin 2020 :

|  |  |
| --- | --- |
| Fonctions | % Indice Brut terminal 1027 de la Fonction Publique |
| Maire | 40.30% |
| Adjoint | 10.70% |

M. Le Maire ajoute que, selon les trajets effectués par les élus pour remplir leurs obligations, des défraiements kilométriques pourront être pris en charge par la commune.

*Votes à l’unanimité*

**6) Le droit à la formation des élus.**

M. Le Maire rappelle qu’une enveloppe de 3000 euros pour la formation des conseillers municipaux a été prévue cette année, suite au vote du budget prévisionnel 2020. Les élus sont invités à réfléchir aux formations qui leurs seraient profitables. Cela sera formalisé par un plan de formation réalisé par la secrétaire générale.

**7) La rénovation du numérique et de la téléphonie de l’hôtel de ville.**

L’état de la téléphonie, de l’internet et du numérique en mairie nécessite des travaux importants. Il est indispensable de rénover le réseau et doter le secrétariat d’outils numériques fiables, sécurisés et performants.

Des demandes d’études ont été réalisées auprès de 2 prestataires et des conseils ont été sollicités au service de la communication de la communauté de communes Vaison-Ventoux (CCVV). Ainsi, Mme Mathilde DANDO, responsable du service « Communication » de la CCVV, et M. Florian BATTESTINI sont venus rencontrer les élus. Des propositions concrètes vont être faites très prochainement en prenant en compte l’arrivée de la fibre sur la commune.

M. le Maire ajoute que les adjoints et lui-même assurerons, à tour de rôle, une astreinte hebdomadaire. Pour se faire, la commune va acheter un téléphone portable que l’élu d’astreinte aura alors avec lui et un numéro de téléphone unique sera communiqué à la population et aux services de l’Etat.

Par ailleurs, un bulletin municipal va être élaboré par le comité de rédaction afin de communiquer régulièrement auprès des administrés. Il est constitué de Mmes Laurence DE MOUSTIER, Agnès BRUNET, Bérengère FAVIER, Sandrine SAEZ et MM Joël BOUFFIES et Thierry TARDIEU.

*Votes à l’unanimité*

**8)** **Questions diverses**

* Jury d’assises :

 Il a été procédé au tirage au sort des jurés d’assises appelés à siéger au tribunal de grande instance de Carpentras dans l’année 2020. M. Samuel ARNAUD a été désigné.

* Projet acquisition foncier centre village

M Le Maire expose à l’assemblée la vente en cours de la maison appartenant à l’association « La Merci », ancienne maison de Mme Paulette MATHIEU. Les adjoints ont eu connaissance de ce projet de vente en cours et font part de la possibilité pour la commune de préempter ce bien.

Après une première visite, des travaux conséquents sont à prévoir et des premières estimations porteraient le projet d’achat et de travaux à plus de 450 000 euros comprenant un projet de local commercial et des appartements. Une part d’autofinancement de l’emprunt serait donc à prendre en compte par les loyers.

La réflexion est en cours et fera l’objet d’un point à l’ordre du jour d’un prochain conseil municipal.

* Le déconfinement et les festivités

Une réunion est prévue avec le Comité des fêtes pour envisager les festivités estivales. Il faut attendre les consignes préfectorales concernant l’organisation de la fête de la musique mais il n’y aura pas de manifestation sur la voie publique.

* Les incivilités

M Le Maire souhaite que le président de la commission Sécurité, M. Philippe CAPOCCI, étudie la faisabilité de l’installation d’un système de vidéosurveillance aux endroits stratégiques de la commune. Les détériorations du mobilier urbain se poursuivent et des mesures s’imposent.

De plus, un système d’alarme sera également installé en mairie et toutes les clés seront changées.

* Agrandissement des terrasses de la place de la Libération.

M Le Maire poursuit deux objectifs :

* favoriser un emplacement plus large pour les restaurateurs qui ont vu leurs conditions d’occupation s’amoindrir en raison des règles de distanciations sanitaires ;
* limiter le stationnement interdit en bordure de la place,

Aussi, il est prévu de consulter l’agence routière de Vaison-la-Romaine pour étudier rapidement la faisabilité de diminuer l’empiètement de la voie départementale sur ce tronçon routier.

Enfin, l’arrêté municipal de restriction de circulation autour de la place pendant l’été va être pris d’ici ce 15 juin.

* Débroussaillage de la route de Vaison

Des courriers vont être adressés aux riverains de la Route de Vaison dont les haies végétales ne sont pas entretenues et créées de réels dangers routiers tant humains que matériels. Il y a eu des signalements faits en mairie.

* Parking de l’école :

Cette année, le parking va être installé dans la cour de l’école à partir du 6 juillet. Les demandes sont à adresser en mairie et les personnes prioritaires sont celles qui habitent au centre du village et qui travaillent pendant la saison touristique. Le tarif de 25 euros/ mois reste inchangé.

**Agenda.**

* Commémoration de l’Appel du Général de Gaulle le 18 juin à 18h00
* La date du prochain conseil municipal est prévue le 15/07/2020 à 19h00, salle Pierre Bertrand, en mairie

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Fait à Villedieu, le 25/06/2020

Monsieur le Maire,

Joël BOUFFIES.

